

DECISION N° 60-2025

portant validation des devis UGAP pour la réalisation des contrôles réglementaires et annuels des bâtiments communaux

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société UGAP ;

Considérant la proposition de la société UGAP, qui en une centrale d'achat ;
Considérant la nécessité de signer ces devis ;

DECIDE :

De valider les propositions de la société UGAP pour la réalisation des contrôles :

- Des ascenseurs pour un montant total de 430.25 € HT.
- Des installations électriques pour un montant total de 12 216.45 € HT.
- Des installations gaz pour un montant total de 2 889.21 € HT.
- Des appareils de cuisson pour un montant total de 277.28 € HT.
- Des systèmes sécurité incendie pour un montant total de 6 981.80 € HT.

P.O. VASSEUR Sylvie
signé électroniquement le 06/05/2025,
par VASSEUR Sylvie, Directeur(trice) Générale des Services

